



Quand le malheur des uns fait l'intéressement des autres

La CGT dit non !

Par quel miracle FTV, qui est toujours péniblement arrivée à l'équilibre de ses comptes, a pu dégager 6 millions d'€ d'intéressement en 2020, en pleine crise sanitaire ?

Une raison simple, FTV a bel et bien profité d'un effet COVID : moins d'émissions, mutualisation des journaux télévisés, report des Jeux Olympiques, annulation de nombreux événements culturels, moins de frais de missions, gigantesques économies sur les ETP...

A FTV, il suffit de produire moins pour, mécaniquement, dégager des économies.

La crise sanitaire a ainsi permis à FTV d'économiser 15 M € sur sa masse salariale, aux dépens des nombreux CDD et intermittents qui se sont retrouvés brutalement sur le carreau.

La plupart des entreprises ont souffert de la crise, pas FTV, qui se félicite d'afficher un résultat d'exploitation positif. Notre surprise est d'autant plus grande que le contexte de la pandémie, avec ses conséquences désastreuses au plan économique et social, (l'explosion du chômage et de la précarité) ne laissait guère augurer ce résultat.

Un intéressement à quoi ?

En vertu d'un accord d'intéressement indexé sur la baisse de la masse salariale ce « bénéfice » va être en partie rétrocédé aux salariés.

Pour la CGT il y a quelque chose d'indécent voire de pervers dans cet intéressement rendu possible par les économies réalisées sur le dos des précaires qui n'ont pas eu de contrats en raison de la pandémie.

Des économies réalisées sur le dos de ces jeunes techniciens et artistes qui occupent aujourd'hui les théâtres et les lieux de culture pour avoir le droit de travailler, de toucher un salaire ou des indemnités d'assurance chômage...

L'an dernier, la CGT a dénoncé l'opération caritative mise en place par la direction pour afficher une solidarité de façade avec les intermittents.

Cette année, la direction tente de faire avaler la diminution des effectifs et la dégradation des conditions de travail et de l'emploi de nos collègues intermittents par le versement d'une prime de 550 €.

Bien évidemment les salariés de FTV sont méritants d'avoir su assurer la continuité du service public pendant la crise sanitaire mais nous ne pouvons passer sous silence les critères honteux de cet intéressement.

C'est pourquoi nous, militants de la CGT, refusons de le conserver et décidons de l'adresser à des organismes comme le Secours Populaire qui enregistrent chaque jour les effets d'une crise sanitaire doublée d'une crise sociale sans précédent et qui frappe en priorité les précaires, les femmes et les jeunes de ce pays.

Paris, le 2 avril 2021